

GUIDE DE PROCÉDURE RETKOOP

À DESTINATION DES MANDATAIRES

Prendre son adhésion en ligne

Via Internet tapez l'adresse suivante : <u>https://www.retkoop.occe.coop/debut.php</u>

L'identifiant et le mot de passe donnés par votre OCCE sont demandés pour entrer dans le logiciel.



Vous accédez alors à votre espace personnel :



Cliquez sur le bouton <Adhésion>

Une nouvelle page s'ouvre : vous devez remplir le tableau (les noms seront reportés l'année prochaine).



Vous imprimez l'engagement annuel du mandataire, et vous l'envoyez avec votre chèque de règlement à votre OCCE.

A réception, votre OCCE validera votre adhésion, ce qui vous permettra d'imprimer une attestation d'adhésion et une attestation d'assurance en revenant dans le système d'adhésion.



Notez que ce cadre vert n'apparaît que lorsque votre adhésion a été validée par l'OCCE.

Pour certains départements, il est désormais possible d'imprimer une attestation d'adhésion et / ou une attestation d'assurance directement à partir de la page d'accueil :



Ce bouton donne directement accès au cadre vert décrit à la page précédente :

L'OCCE 21 a bien reçu le paiement de et les autres papiers. La Coopérative Scolaire est bien adhérente de l'OCCE pour l'année scolaire 2015 - 2016.	
Attestation d'adhésion	Certificat d'assurance